

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Grégoire ROUILLER

Le blasphème contre l'Esprit Saint

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1979, tome 75, p. 25-35

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

Le blasphème contre l'Esprit Saint

« ... mais quiconque aura blasphémé contre l'Esprit Saint n'obtient pas de rémission : il est coupable d'un péché éternel. » (Mc 3, 28) Cette phrase n'a jamais cessé de provoquer des questions. Et, dès que quelqu'un s'interroge à son sujet, il n'est pas difficile de préciser le malaise qu'il ressent. Ne contredit-elle pas tout l'Evangile de la miséricorde ? Bien plus : dès l'Ancien Testament déjà, Dieu n'est-il pas présenté comme celui qui pardonne (Jér 31, 34, lors de l'annonce de la nouvelle alliance, par exemple ; ou encore Ez 36, 25.33, etc.) ? A ceux qui voudraient restreindre le pardon, Jésus n'affirme-t-il pas qu'il est venu pour les pécheurs ? (Mt 9, 13 ; Lc 5, 32) Du reste, la prédication chrétienne primitive ne s'y était pas trompée : elle présentait la rémission des péchés comme le point culminant de l'œuvre du salut, liée au nom de Jésus, à la réception du baptême dans la foi et à son achèvement plénier, le don de l'Esprit¹. Comment dès lors concilier une telle dureté avec la tendresse sans borne d'un Père révélé en Jésus-Christ ?

Faudrait-il ne pas prendre une telle phrase au sérieux ? Selon plusieurs, Jésus aurait ici parlé à la manière de certains prédicateurs : pour obtenir plus sûrement l'adhésion, il aurait menacé les infidèles des pires châtiments et cela de façon un peu rhétorique !

¹ Le P. J. Dupont a montré l'importance de ce thème de la rémission des péchés dans la prédication primitive : Les discours de Pierre, dans *L'Evangile de Luc*, Gembloux, 1973, pp. 329-374. Par exemple, Ac 2, 37 ; 3, 19 ; 5, 31 ; 10, 43 ; 13, 38-39 ; Lc 24, 47, etc.

Nous ne partageons pas cette opinion. A notre avis, elle édulcore un texte important de l'Évangile, que nous pouvons fort bien comprendre sans renoncer à confesser notre Dieu comme le Dieu des pardons.

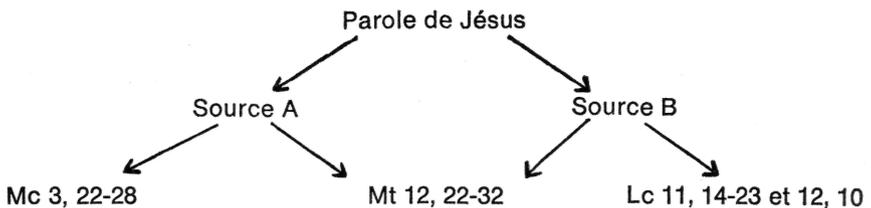
Des textes en harmonie discordante

Le blasphème contre l'Esprit Saint est dénoncé par les trois Évangiles synoptiques. Il est pourtant bien difficile de placer leurs textes en synopse, c'est-à-dire en regard les uns des autres.

Si vous lisez attentivement les passages suivants : Mc 3, 22-30 ; Mt 12, 22-32 ; Lc 11, 14-23 et 12, 10, vous constaterez qu'ils traitent fondamentalement de la même matière mais avec des différences significatives.

Luc a scindé en deux ce qui se retrouve intégralement chez Matthieu, à quelques mots près. Il a isolé le passage concernant le blasphème contre l'Esprit et l'a placé hors du contexte des guérisons. On devine pourtant derrière le texte de Matthieu et de Luc une source qui leur est commune.

Par ailleurs, il y a d'autres accords entre Matthieu et Marc. On a donc l'impression que Matthieu a opéré une synthèse entre deux sources. Schématisons cela de manière très simple :



Une lecture plus attentive des textes nous montrera l'importance de ces remarques. Pour la faciliter, disposons nos citations dans une traduction littérale:

Mc 3, 28-29

En vérité je vous dis que tout sera remis aux fils des hommes, les péchés et les blasphèmes, tant qu'ils auront blasphémé ; mais celui qui blasphémerait contre l'Esprit Saint, il n'aura pas de rémission

éternellement, mais il est coupable d'un péché éternel.

Mt 12, 31-32

C'est pourquoi je vous dis que tout péché et blasphème seront remis aux hommes, mais le blasphème contre l'Esprit ne sera pas remis.

Et qui dirait une parole contre le Fils de l'Homme, cela lui sera remis ; mais qui en dirait une contre l'Esprit Saint cela ne lui sera remis ni en ce monde ni dans le monde à venir.

Et qu
contr
cela l
mais
contr
cela r

Disposition du texte selon :
R. Holst, Reexamining Mk 3, 28 f. and its Parallels,
ZNW63(1972) 122-124.

Lecture de Mc 3, 28-30

Nous commençons par la lecture de Marc, sans préjuger de sa date et sans prétendre qu'il nous a conservé la tradition la plus ancienne.

Chez lui, nous voudrions d'abord souligner, comme fort important, le **contexte** dans lequel il place les paroles de Jésus. Malgré l'avis contraire de certains commentateurs, ce pourrait bien être le contexte réel et originel.

Après le baptême de Jean-Baptiste, Jésus se révèle, revêtu de puissance. Il démasque et combat, dans une atmosphère dramatique, le Prince des ténèbres qui opprime les enfants du Père, mutilé, torture et tue. Les spectateurs en font la remarque : Jésus agit et parle « avec autorité » (Mc 1, 22.26). Ses miracles au profit des malades et des possédés prennent souvent l'allure d'exorcismes. De sa parole et de son action, nous voyons naître les premières réalisations **d'un monde nouveau**, les prémices d'un Royaume libéré.

Or, les scribes descendus de Jérusalem (la ville qui abrite, selon saint Marc, les adversaires de Jésus) commettent, contre toute évidence et contre toute saine théologie, la méprise suprême. « Il a Bézélzéboul ; c'est par le Prince des démons qu'il chasse les démons », disent-ils (Mc 3, 22). Il n'est pas possible de pousser l'injure plus loin : qualifier de complice de Satan, celui dont la mission essentielle est de le vaincre ; attribuer à la puissance de Satan des fruits de bonheur, de vie et de libération.

Après le contexte, nous voudrions souligner **la progression** que Marc ménage, afin de nous faire sentir l'énormité du blasphème.

La déclaration de Jésus commence par « en vérité, je vous le déclare », ce qui en souligne la gravité. Trois catégories de péchés vont être énumérées. Aux fils des hommes (expression sémitique pour désigner tous les humains), le Père² remettra « tous les péchés », c'est-à-dire tous les manquements contre le prochain, ce qui correspond à la seconde partie

² Le verbe est au passif, ce qu'on appelle un « passif divin ». Afin de ne pas prononcer le nom divin, on place le verbe au passif, étant bien entendu que le lecteur supplée. D'autant plus que le pardon des péchés était rigoureusement réservé à Dieu. Cf. Mc 2, 7.

du décalogue. Le Père pardonnera même, si on le lui demande, « tous les blasphèmes », c'est-à-dire les plus graves péchés qu'on puisse commettre à son égard par mépris, par injures et même par comportement outrageant³. Ce qui correspond à la première partie du décalogue. Ce pardon des blasphèmes est même souligné avec emphase : « tant qu'ils en blasphémeront ».

C'est alors que la déclaration de Jésus prend une allure paradoxale⁴. On a en effet l'impression que rien ne peut tomber en dehors de ces deux expressions : « tous les péchés », « les blasphèmes ». Pourtant une catégorie de méfaits demeure exclue de cette énumération : les blasphèmes contre l'Esprit Saint. Ce sont des péchés « éternels ». Et le v. 30 précise que c'est bien le péché commis par les scribes : « C'est qu'ils disaient : " Il a un esprit impur ". » Faire l'expérience de guérisons et d'exorcismes efficaces, assister à la défaite de Satan et ensuite attribuer ce BIEN à la puissance du Prince des ténèbres, c'est explicitement blasphémer contre l'Esprit qui est à l'œuvre en Jésus (comme le dira saint Matthieu).

Lecture de Mt 12, 31-32

Saint Matthieu, nous l'avons dit, opère la synthèse de deux traditions. Ce qui est contraire à sa concision habituelle.

Comme saint Marc, il place la déclaration de Jésus sur le péché irrémissible en réponse à l'accusation injurieuse : « Celui-là ne chasse les démons que par Béalzéboul le chef des démons » (v. 24).

Il ajoute une précision importante que saint Marc ne laissait entendre que de manière implicite : « Si c'est **par l'Esprit de Dieu** que moi je chasse les démons, c'est donc que le Royaume de Dieu est arrivé

³ Les Juifs nommaient « blasphème » plusieurs péchés : maudire Dieu, le railler, l'injurier, le mépriser, lui ravir ses prérogatives et prendre sa place et même, de manière plus générale, désobéir à sa volonté. Ainsi Rabbi Siméon ben Eléazar affirmait : « Quand les Israélites accomplissent la volonté de Dieu, alors son Nom est glorifié dans le monde ; mais s'ils n'accomplissent pas sa volonté, son Nom est blasphémé dans le monde. » Mekh. sur Ex 15, 2.

⁴ La construction ressemble à ce qu'on désigne comme « négation paradoxale ».

jusqu'à vous » (v. 28). Nous comprenons ainsi qu'on ne peut pas pousser plus loin **la subversion du langage** : attribuer à l'Esprit de haine ce qui est de façon aveuglante l'œuvre de l'Esprit d'amour et de vie, confondre le Royaume de Dieu en sa première floraison et le domaine de Satan, c'est cela blasphémer contre l'Esprit Saint.

La déclaration transmise par Matthieu retient l'affirmation que nous avons lue chez Marc : « Tout péché ou blasphème sera remis aux hommes ; mais le blasphème contre l'Esprit ne sera pas remis. » Matthieu continue par un développement que nous retrouverons chez saint Luc (12, 10) concernant les péchés contre le Fils de l'Homme. Une parole (il n'est pas dit « un blasphème », mais on peut le penser⁵) contre le Fils de l'Homme sera pardonnée. Cela veut sans doute dire que la personne du Fils de l'Homme, en son existence terrestre, comporte encore quelque ambiguïté qui laisse place à l'erreur et à certains péchés de faiblesse à son égard⁶. Par contre l'Esprit, en son action libératrice, agit avec une telle clarté que l'erreur n'est plus permise. Le péché devient théologiquement pur. Sa gravité est sans appel.

Lecture de Luc 12, 10

Le lecteur de Luc se trouve devant un premier sujet d'étonnement : alors que saint Luc est le théologien privilégié de l'Esprit Saint, il ne le mentionne pas en 11, 20 (où on l'attendrait selon le texte parallèle de saint Matthieu 12, 28). Il parle plutôt du « doigt de Dieu » (« Si, au contraire, c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons...»). Pourquoi cela ? Probablement pour deux raisons principales. Saint Luc aime utiliser un langage biblique. Or « doigt de Dieu » (cf. Ex 8, 15), « main de Dieu » (Lc 1, 66 ; Ac 4, 28.30 ; 7, 50), « bras de Dieu » (Lc 1, 31 ; Ac 13,17) sont des expressions qui se rencontrent volontiers chez lui.

⁵ Surtout si l'on constate que le mot de « blasphème » venait d'être utilisé au v. 31 et qu'il est repris sous la forme de « parole » au v. 32.

⁶ En effet, quand Jésus est présenté comme le Fils de l'Homme, il faut sans doute y voir une allusion à Dn 7, 13 et à ce personnage céleste et terrestre à la fois. Mais cela peut aussi indiquer une appellation dénotant une certaine humilité chez celui qui l'utilise pour désigner sa propre personne. D'où une certaine ambiguïté possible.

Mais surtout saint Luc réserve à l'Esprit un rôle capital à l'égard du message, de la Parole qui doit croître dans la communauté. Comme le dit très justement le Père George⁷, « pour Luc, l'Esprit est la source du message, la puissance divine qui consacre Jésus pour proclamer l'Evangile (4, 18-19 qui cite Is 61, 1-2 et ne comporte aucun miracle), qui le fait exulter de joie devant la révélation du Père (10, 21-22). Il inspire Jésus dans son annonce de l'Evangile, comme il a inspiré les prophètes de l'Ancien Testament (Lc 1, 15.41.67 ; 2, 25 ; Ac 1, 16 ; 4, 25 ; 28, 25), comme il inspirera la prédication des Douze (Ac 2) et le témoignage des missionnaires devant les tribunaux des hommes (Lc 12, 12 ; Ac 4, 8.31 ; 5, 32 ; 7, 55 ; 13, 9) ».

Cela nous explique pourquoi saint Luc n'a pas placé la parole concernant le blasphème contre l'Esprit après 11, 23 où (selon le parallélisme avec saint Matthieu) on l'aurait attendue, mais dans un autre contexte, celui du témoignage rendu par les disciples de Jésus. Ainsi ne nous étonnons pas si cette parole revêt pour lui un sens quelque peu différent.

Pour saint Luc, en effet, la distinction devient nette entre **le temps de Jésus** et de sa prédication comme Fils de l'Homme en sa mission terrestre et **le temps de la communauté** d'après la Pentecôte. A l'égard du Fils de l'Homme terrestre, on peut encore se tromper⁸. Mais à l'égard du témoignage de la communauté primitive, tout entier placé sous l'efficacité de l'Esprit, on est sans excuse. Le refuser, c'est blasphémer contre l'Esprit Saint (cf. Lc 12,12).

Après la lecture des textes

S'il est important de lire chaque évangéliste selon l'optique qui lui est propre, il est non moins nécessaire d'en tirer des réflexions d'ensemble :

a) Résumons les positions des trois évangélistes. Pour saint Marc, la parole fait partie d'une réplique de Jésus. Elle montre par une gradation

⁷ A. George, *Etudes sur l'œuvre de Luc*, Gabalda, Paris, 1978. Tout l'article intitulé « Par le doigt de Dieu » est intéressant pour interpréter le verset de Lc 11, 20.

⁸ S. Luc note d'ailleurs de telles fautes dues à l'ignorance ou à la faiblesse, Lc 23, 24 ; Ac 3, 17 ; 13, 27.

paradoxe qu'au-delà de tous péchés et blasphèmes, il en est un de si démesuré qu'il échappe à l'économie du pardon. Pour saint Matthieu, au nombre de ces blasphèmes qui peuvent être pardonnés, il faut compter le blasphème contre le Fils de l'Homme, en sa condition humiliée. Saint Luc fait un pas de plus. Selon lui jusqu'à la Pentecôte tout peut être pardonné. Mais après l'accomplissement de la promesse, c'est-à-dire après le don de l'Esprit à chaque croyant, tout devient limpide. Le témoignage chrétien est indissociablement celui du croyant et celui de l'Esprit. Le refuser, c'est mépriser l'Esprit, c'est blasphémer contre Lui.

b) Nous devons noter chez les trois évangélistes l'importance de **la rémission des péchés**. Cela apparaît comme négatif à plusieurs de nos contemporains. L'expérience du péché est pourtant au cœur de la Bible et de notre propre existence. Nous sommes pécheurs. Les voies de l'alliance nouvelle, celle de l'amour sans réserve de Dieu, celle de l'amour authentique de tous nos frères ne sont pas toujours et partout nos voies. Cette expérience spirituelle (celle d'être enfermés sous le péché, cf. Rm 3, 9-20) doit nous faire aspirer plus fortement à la libération, c'est-à-dire au pardon de nos péchés. Et cela d'autant plus que l'Évangile (celui de saint Luc en particulier) met un lien organique entre cette rémission et le don de l'Esprit Saint.

c) Chez les trois évangélistes, on note également **une gradation** dans l'énumération des péchés. Au bas de l'échelle, ceux de faiblesse à l'égard de nos frères, puis les paroles contre le Fils de l'Homme durant sa mission terrestre. Viennent ensuite les paroles et blasphèmes contre Dieu. Enfin, pour tous les évangélistes, le blasphème contre l'Esprit Saint comme péché suprême. Que l'Esprit Saint agisse en Jésus qui guérit et libère des possédés ou que ce même Esprit parle par le témoignage de la communauté ou des croyants. Pour les trois évangélistes, répondre aux propositions limpides de l'Esprit par le mépris, la raillerie, l'injure ou la persécution, c'est se placer sur une voie sans issue, c'est aller à sa perte. Cette gradation des péchés nous semble établie selon le nombre de moins en moins grand de circonstances atténuantes que le coupable peut invoquer. Nos frères, par leurs attitudes et même par leurs manquements peuvent, sinon justifier, du moins expliquer notre manque d'amour à leur égard. Le Fils de l'Homme et même Dieu ne sont pas toujours connus de façon aveuglante. Par

contre, selon l'enseignement de Jésus transmis par nos trois évangélistes, l'action de l'Esprit ne peut pas être méconnue. Elle contraint chacun à un choix radical.

d) Quand les évangélistes parlent ici de **l'Esprit Saint**, il s'agit sans doute de l'Esprit du Père et du Fils, de la troisième Personne de la Trinité sainte. Mais ils ne le font pas selon les catégories et les précisions du dogme trinitaire.

Nos textes demeurent davantage en accord avec l'Ancien Testament. Ils désignent par « Esprit Saint » la puissance de Dieu, le dynamisme libérateur que l'Ancien Testament nomme fréquemment : main, bras, doigt, souffle de Dieu⁹. Ils présentent également l'Esprit Saint comme celui qui inspire les croyants après avoir inspiré les prophètes et les sages de l'ancienne alliance. Donc Dieu en activité de création, de libération et de témoignage. Ils nous présentent toujours un Esprit lié à l'économie du salut, don du Père pour guérir, éclairer, vivifier, sanctifier. Cette conception de l'Esprit saisi comme **dynamisme et présenté comme maître d'œuvre de Dieu** va éclairer de façon décisive notre texte concernant le blasphème.

e) Il me semble que cette terrible parole de Jésus peut se comprendre de la manière suivante. A l'égard d'enfants pécheurs, coupables et malheureux, Dieu a révélé son amour. Il a accompli ses promesses de salut. Etant données leur faiblesse native et la fragilité de leur statut d'incarnation et de péché, beaucoup de tâtonnements, d'erreurs et même de blasphèmes peuvent être provisoirement tolérés et pardonnés aux enfants des hommes dès *qu'ils* manifestent de la bonne volonté. Par contre le Dieu des Pardons est lui-même impuissant en présence de l'aveuglement volontaire, face au « **non** » conscient de ses enfants, devant le refus de son œuvre la plus propre, celle du salut et de la libération. Or blasphémer contre l'Esprit, ce n'est rien d'autre que faire violence au Royaume que le Père inaugure dès le temps de Jésus, c'est le rejeter et **s'en exclure librement**. Et, nous le savons, le Père ne

⁹ Il faudrait citer l'étude intéressante de E. Lövestam, *Spiritus blasphemia*. Eine Studie zu Mk 3, 28 f. par, Lund, 1968.

L'auteur cite des textes comme Ex 8, 15 ; 3, 19 ; 14, 31 ; Dt 4, 34 ; 5, 15 ; 7, 19 ; surtout Js 63, 10-14 ; Ps 106, 33.

violentera jamais la liberté de ses enfants, pas même pour leur accorder son pardon.

Un tel blasphème est-il possible ?

Ce que nous venons d'évoquer, n'est-ce pas une attitude supra-humaine, le péché des anges ? « L'athée, comme le note le Père Ligier, ne blasphème que par un reste de foi. » Comment nos contemporains blasphémeraient-ils contre celui qu'ils ne connaissent plus ou qu'ils n'ont jamais connu ?¹⁰

Pour répondre à cette question, il faut replacer nos textes dans l'ensemble du Nouveau Testament et même de la Bible :

a) Toute la Bible nous familiarise avec **les « mœurs » de Dieu**. Elle nous apprend que là où il y a création et beauté, vie et liberté, paix, bonheur et amour, il y a Dieu et son Esprit (cf. les fruits de l'Esprit en Ga 5, 22-23).

Elle nous met en garde contre **les ruses de Satan**. Là où se manifestent les discordes et les guerres, là où la souffrance et la maladie torturent les hommes, partout où sévit la haine, la violence et la mort, la Bible nous invite à reconnaître le complot de Satan contre l'œuvre de Dieu (cf. les fruits de la chair en Ga 5, 19-21).

b) Dieu a certainement placé, au cœur de tous ses enfants, de quoi opérer un discernement au moins sommaire entre ces deux voies, celle de la vie et de la mort, celle du bien et du mal.

Dès lors, nous pouvons affirmer que notre génération (du moins collectivement considérée) blasphème contre l'Esprit Saint. En effet, avilir, torturer, souiller, conduire des frères au désespoir, les tuer : cela et tant d'actes semblables ne peuvent se faire sans un choix délibéré pour le MAL. Or nous constatons qu'un tel comportement est en passe de devenir général dans de nombreux pays.

¹⁰ L. Ligier, *Péché d'Adam et péché du monde*, Paris, 1961. La citation se trouve dans le t. II, p. 95. Son étude du blasphème contre l'Esprit (t. II, pp. 90-97) est excellente.

Nous parlons de violence faite à l'œuvre de Dieu et de blasphème collectif. Qu'en est-il alors de la responsabilité individuelle ? Il ne s'agit ni de juger tel ou tel frère, ni de minimiser la responsabilité de qui que ce soit. Nous pouvons et devons affirmer ceci : la culpabilité de chacun dépend **de son degré de consentement conscient et libre** à une telle entreprise de mort. Dans le cas du chrétien, sa rencontre avec le Christ et l'Evangile devrait l'éloigner radicalement d'un tel blasphème. Aussi, quand il y cède, le forfait est plus troublant encore.

c) Je voudrais terminer ces réflexions sur une note positive et parler d'un admirable **phénomène de clarification** et d'accélération. Plus une personne écoute la parole de l'Evangile et la met en pratique, plus elle se met vivement à l'école de Jésus de Nazareth, plus elle décèle avec lucidité les ruses de Satan et moins elle est menacée par un tel blasphème. Celui qui est animé par l'Esprit du Père et du Fils réagit partout avec l'instinct de l'Esprit lui-même. Ainsi, qu'on ne demande pas à une femme qu'elle anime l'Esprit de donner la mort à un enfant, de haïr son prochain : elle repoussera une telle proposition avec horreur. De même qu'on ne propose pas au syndicaliste ou au militant soumis à l'Esprit du Père de lutter pour les plus pauvres avec les armes de l'agressivité, de la violence ou de la haine à l'égard d'une partie de ses frères : il ne pourra que le sentir incompatible avec sa foi en Jésus-Christ.

En Dieu il n'y a que le « oui ». Son Esprit ne prend plaisir qu'à la vie et à la joie. Or, cet Esprit, il nous l'a donné : « à ceci nous savons que Dieu demeure en nous : à l'Esprit qu'il nous a donné. » (1 Jn 3, 24)

Grégoire Rouiller